



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 7 février 2022 le règlement suivant :

RÈGLEMENT 2022-03 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux

Ce règlement entre en vigueur au moment de la publication de l'avis public.

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain huitième jour du mois de février deux mille vingt-deux.

Jean Houde, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copie ci-haut mentionné à l'église de Champlain et au bureau municipal entre 16 h et 18 h, le 8 février 2022.

Donné à Champlain huitième jour du mois de février deux mille vingt-deux.

Jean Houde, secrétaire-trésorier